

Les directeurs et directrices des écoles de Mayenne, ont pu prendre connaissance de l'enquête lancée par le ministère et des réunions spécifiques à leur fonction organisées par les IEN.

Les annonces du ministère et de l'administration locale sont en total décalage avec la réalité du terrain :

- Les personnels ne demandent pas un statut de chef d'établissement pour les directeurs, ils demandent qu'on cesse de leur confier des missions et des tâches qui ne relèvent pas de leur travail.
- Ce n'est pas un questionnaire général auprès des directeurs auquel les réponses sont déjà écrites par le ministère, dont les personnels ont besoin. Les revendications sont connues, elles sont exprimées régulièrement par les représentants des personnels, mais aussi malheureusement par les écrits et témoignages laissés par les collègues qui ont choisi l'irréparable comme Christine RENON.

. **Augmentation des quotités de décharge des directeurs ;**

. **Amélioration financière significative : 100 points d'indice pour tous ;**

. **Aides administratives statutaires dans les écoles ;**

. **Allègement des tâches en déchargeant les directeurs d'obligations qui ne relèvent pas de leurs prérogatives, comme par exemple la rédaction des PPMS.**

- Les directeurs s'interrogent sur l'initiative du ministre qui vise à « offrir des espaces de paroles des directeurs auprès de leurs supérieurs hiérarchiques ». D'une part les IEN n'ont malheureusement aucun moyen pour répondre aux difficultés et d'autre part les collègues pourraient se retrouver dans une position délicate vis-à-vis de leur hiérarchie.

Aussi le SNUDI-FO de la Mayenne condamne le questionnaire et les réunions prévues dans les circonscriptions. Le syndicat rappelle que ces dispositifs ne relèvent d'aucune obligation, et appelle les directeurs du département à refuser d'y participer.

A Laval, le 15 novembre 2019